



# LITIGE AVEC ARTISAN SUITE TRAVAUX RENOVATION MAISON

Par **ytteb**, le **03/07/2019** à **09:12**

Bonjour,

Avec mon conjoint, on a acheté une maison à rénover en 2016. L'année dernière, en aménageant les combles on a constaté qu'il manquait une rive à la toiture (chose qu'on ne pouvait pas voir avant, car il s'agit d'une maison en plein pied, et qu'il aurait fallu aller chez le voisin pour le voir). De plus, le cimentage du mur du garage n'a pas été bien fait jusqu'en bas, et une gouttière a été mal posée. Donc, ça fait plus d'un an qu'on appelle l'entreprise pour qu'il vienne résoudre les problèmes. IL est venu deux fois constater les faits, et promet à chaque fois de venir. On lui a donc envoyé dernièrement, un recommandé lui rappelant les faits. Et il nous a laissé un message sur le répondeur précisant qu'il passerait la deuxième quinzaine de juin. Donc, une nouvelle fois il a pas tenue ses promesses, et lorsqu'on l'a appelé, il a été très froid et nous a dit qu'on recevrait un courrier. De plus, lors des travaux, il nous a jamais fournir le document pour la garantie décennale. Un recours est il possible envers l'entreprise?

Merci pour vos réponses